



Communiqué de presse

75/20

Montreuil, le 13 juillet 2020.

La Négociation selon RAMSAY SANTÉ : fermer l'établissement plutôt que négocier

Suite à un préavis de grève déposé le 16 juin 2020, l'établissement de santé mentale « Clinique Océane » Groupe RAMSAY SANTE située au Havre est en grève depuis le 22 juin 2020. Dans un premier temps la direction s'était engagée à ouvrir des NAO (Négociations Annuelles Obligatoires) le 25 juin 2020. Un calendrier a été établi avec 2 dates de rencontres les 10 et 16 juillet 2020.

Le 10.07.20, la directrice de l'établissement nous a informé.e.s que tant que le travail ne serait pas repris, aucun protocole de fin de conflit puis aucune négociation ne serait mis en place.

Les propositions de la direction pour sortir de conflit : 160 € bruts annuels de prime d'assiduité et une prime de transport par paliers selon la distance domicile/travail, avec un plafond maximum de 200 € bruts annuels pour les salarié.e.s ne pouvant bénéficier des transports en commun.

Les salarié.e.s ont refusé leurs propositions et ont décidé de ne plus tenir le service minimum qu'ils avaient eux même mis en place afin d'assurer la continuité des soins. La direction a alors commencé les réquisitions à partir d'aujourd'hui et transfère les patient.e.s vers d'autres établissements de santé afin de fermer l'établissement.

L'Union Fédérale de la Santé Privée CGT et la Commission Nationale de Psychiatrie de la fédération CGT de la santé et de l'action sociale apportent leur soutien à la CGT de la clinique psychiatrique Océane du Havre (groupe Ramsay Santé) ainsi qu'à tou.te.s les salarié.e.s mobilisé.e.s depuis le 22 juin 2020 et dénoncent le mépris affiché du Groupe RAMSAY à leur égard.

Pour rappel, depuis le 22 juin 2020, les salarié.e.s sont en grève pour revendiquer :

- une revalorisation salariale de 10%
- le remplacement à 100% des arrêts maladies, congés et autres absences, afin d'assurer les soins et activités thérapeutiques auprès des patients.
- l'augmentation des différentes primes (soins, administratif, dimanches et jours fériés ...)
- l'harmonisation et la valorisation des formations
- l'augmentation du budget CSE à 0.5%